

# Réunion du Conseil de quartier du Reclus

COMPTE RENDU

LE 28 MARS 2017

20H

FACULTE DES SCIENCES  
Amphithéâtre 8

REUNION ORGANISEE PAR	Service Démocratie participative
TYPE DE REUNION	Externe
PARTICIPANTS	<p>Personnes présentes :</p> <p>Habitants : environ 50 personnes.</p> <p>Elus : Monsieur le Maire Stéphane HABLOT et par ordre alphabétique : M. Jean-Paul BECKER, Adjoint délégué à la Culture, M. Jean-Paul CARPENA, Adjoint délégué à l'Urbanisme, M. Manu DONATI, Adjoint délégué à la Démocratie participative, M<sup>me</sup> Dominique RENAUD, Conseillère municipale et Conseillère Régionale du Grand Est.</p> <p>Fonctionnaires : M. Erwan ERMEL, Cabinet du Maire, M. Bernard PONTON, Directeur de la Communication, M. David QUILLERE, Directeur de Cabinet, M<sup>me</sup> Sophie HUBERT, Chargée de mission à la Démocratie participative.</p> <p>Partenaire : M<sup>me</sup> Marie-Danielle MAIX, journaliste à l'Est Républicain.</p>

**Ordre du jour** : L'avenir des transports en commun dans l'agglomération.

En introduction, Monsieur le Maire remercie les habitants d'être venus nombreux et présente les élus et les agents municipaux présents.

M. le Maire : « Vandœuvre est découpée en 18 quartiers, c'est vraiment important car cela représente un moyen de concertation. Ce soir, nous allons vous présenter le projet des transports en commun, c'est un projet important qui engage l'avenir de l'agglomération. Il faut dépasser les clivages politiques pour l'intérêt des habitants. Comme pour Brabois, nous avons décidé de vous donner les informations sur ce projet, en reprenant le diaporama de la Métropole du Grand Nancy. A la Métropole, les élus vandopériens qui siègent en tant qu'élus communautaires votent la plupart des délibérations métropolitaines, mais il faut aussi faire entendre notre voix. Lors du Conseil municipal du 27 mars, nous avons voté une motion sur la ligne 1 à l'unanimité. Les délais sont courts : en juillet 2017, la Métropole prendra sa décision et elle engagera la Métropole pour ses infrastructures de transports pour les 30 prochaines années, c'est vraiment important. Le transport en commun passe par votre quartier. Sur le technopole de Brabois, appelé technopole Henri Poincaré, l'université de Lorraine et le CHRU vont remonter plusieurs services. C'est très important d'avoir un technopole : cela valorise le patrimoine de la ville et de la Métropole, et d'accueillir de nouvelles entreprises. Le Président de la Métropole considère ce projet comme prioritaire. Le CHRU compte actuellement 4 000 employés. Ce chiffre va bientôt être multiplié par deux. Cela représente 300 000 consultations par an, et bientôt 550 000, avec la remontée de l'hôpital Central. La circulation importante entraîne un problème de pollution et des embouteillages. Les transports en commun sont donc importants, car ils permettent de les diminuer. C'est donc un choix fondamental. On espère qu'il y aura un transport en commun montant à Brabois à la hauteur de nos attentes. »

## 1/ Présentation de la future ligne de transports en commun de la Métropole :

M. Donati : « Actuellement, le tram est plutôt une technologie de type bus, avec une durée de vie de 15 à 20 ans. La Métropole est obligée de changer de type de véhicules puisqu'en 2022, le tram actuel ne sera plus autorisé à circuler. La Métropole souhaite que le véhicule qui le remplacera soit de technologie tram, pour renforcer le dispositif de circulation de la Métropole. Il faut commencer dès maintenant, afin d'être prêt pour 2023. L'hypothèse du téléphérique un temps évoquée n'est plus d'actualité. Le véhicule de type tram actuel peut transporter au maximum 45 000 personnes par jour. Les études qui ont été réalisées démontrent que le véhicule de type tram du futur devrait pouvoir transporter au moins 65 000 personnes par jour et 2 200 passagers par sens à heure de pointe, entre Barrois centre ville de Nancy et le Vélodrome.

Le Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) est le type de véhicule qui a été choisi pour les lignes 2 et 3. Sa durée de vie est de 15 à 20 ans. Le BHNS est moins performant que le tram actuel en termes de nombre de

*passagers par jour. Au vue des besoins, la Métropole n'a pas retenu ce type de véhicule, et c'est du bon sens.*

*Le tram sur pneu, choix de la ville de Clermont Ferrand (ville qui se rapproche le plus de notre agglomération), est un véhicule qui est proche du métro parisien, avec de grosses roues guidées. Cela fonctionne depuis dix ans à Clermont Ferrand. Il monte des pentes allant jusqu'à 13 % et descend sans difficulté.*

*L'avenue Jean Jaurès étant à 14 %, il est envisagé par la Métropole de le faire monter par l'avenue Général Leclerc, dont la pente est à 8,5 %. De plus, il n'est pas possible que deux trams se croisent dans l'avenue Jean Jaurès dans les deux sens de circulation.*

*Il a une durée de vie de 30 ans. Ce tram permet d'accueillir 3 600 passagers en heure de pointe.*

*Le coût du tram sur pneu est évalué entre 15 et 25 millions d'€ par km. Son principal avantage : ce tram a fait ses preuves, ce n'est pas un prototype, contrairement à notre tram actuel. Seul inconvénient : il n'existe qu'un seul constructeur.*

*Le tram sur fer, quant à lui, a été choisi par les villes de Strasbourg, Dijon, Orléans, Tours et Bordeaux notamment. Cela marche bien, mais il monte moins bien les pentes.*

*Capacité maximum : pentes à 8 %. Problème sur la descente. Sa durée de vie est de 30 ans.*

*Son coût est également évalué entre 15 à 25 millions d'€ par km rénové. Et il existe plusieurs constructeurs : Alstom, Bombardier...*

*La Métropole a une préférence pour le tram sur rail, parce que ce type de technologie les rassure et aussi parce qu'il existe plusieurs constructeurs. Mais nous avons quelques doutes quant à sa capacité à monter la pente de Brabois. La position de la municipalité de Vandœuvre est de dire que le choix du futur transport en commun ne concerne pas que les vandopériens, mais tous les usagers des transports en commun et aussi les patients du CHRU et les étudiants. L'Etat a la volonté de remonter l'hôpital Central, la maternité et l'université de Lorraine, ce qui entraîne une augmentation du nombre d'employés, une hausse du nombre de patients ou de visiteurs de malades. Les deux facultés, dentaire et pharmacie, représentent environ 2000 étudiants et 1000 personnels administratifs en plus sur le plateau de Brabois, qui vont se déplacer. L'école des Eaux et Forêts est déjà installé. A Chavigny, une zone industrielle est prévue à la sortie de Vandœuvre. Et le tram est actuellement déjà saturé au Vélodrome aux heures de pointe.*

*Il est justifié de renforcer l'autoroute par une bretelle d'accès qui desservirait directement le CHU. La décision de remonter des services hospitaliers et universitaires est une décision de l'Etat. Ce serait logique que la Métropole se tourne vers l'Etat pour financer les transports en commun permettant de faire face à ces remontées de services, qui entraîneront des déplacements supplémentaires sur le plateau de Brabois en nombre conséquent.*

*L'avenue Général Leclerc a été construite en 1900 pour faire passer le tram, qui à l'époque était plus léger que le tram actuel.*

*Une autre hypothèse qui n'a finalement pas été retenue consistait à faire passer le futur tram par l'avenue Paul Muller : cette solution aurait entraîné un coût supplémentaire très élevé, car c'est un trajet beaucoup plus long.*

*En 2001, trois lignes de tram avaient été envisagées à l'origine. La ligne 1 devait être en Y avec une partie passant par Brabois et une partie par le centre de Vandœuvre, les Nations et le long du Boulevard de l'Europe. Il y a 15 000 habitants sur ce trajet, cela était justifié. 35 000 voitures circulent quotidiennement sur le Boulevard de l'Europe, dont une partie des véhicules provient d'Epinal ou des villes limitrophes à Vandœuvre. Sur la zone de Roberval, on a une autoroute, une voie ferrée qui va jusqu'au centre de Nancy et une halte ferroviaire à Houdemont. Il pourrait y avoir quelque part sur notre commune une halte ferroviaire avec un parking relais. Le terminus du nouveau tram pourrait être à Roberval, ce qui permettrait de diminuer le nombre de voitures entrant dans l'agglomération.*

*Pour créer un réseau de tram nécessaire entre Essey et jusqu'au Vélodrome, une branche aux Nations, il faudrait 250 millions d'€.*

*Pour monter à Brabois avec un tram sur fer, c'est 100 millions d'€ supplémentaires.*

*Pour l'instant, la Métropole a prévu une enveloppe de 250 à 300 millions d'€, c'est donc insuffisant. »*

## **2/ Questions du public :**

*Madame Renaud : « Les élus de la majorité et de l'opposition ont voté ensemble la motion au Conseil Municipal du 27 mars. Nous avons pu travailler avec les élus de la majorité sur cette motion, nous sommes d'abord Vandopériens et nous défendons notre territoire. Il manque un peu d'argent pour le futur tram, c'est de nos*

*impôts qu'il s'agit. Faire monter à Brabois des Facultés et des services hospitaliers, c'est une décision de l'Etat. Les élus locaux doivent alors aller chercher l'argent manquant. Nous travaillons tous ensemble, avec M. Choserot, vice-président de la Métropole en charge de ce projet de transports en commun. Et avec votre aide, on va y arriver. Lorsqu'il s'agit d'un projet important, tous les élus se mobilisent. L'intercommunalité prendra sa décision en juillet prochain, c'est rapide. »*

Un habitant intervient : *« Une fois de plus, on est mis devant le fait accompli ! Depuis 30-40 ans, Vandœuvre est toujours ignorée par Nancy ! Nancy n'a jamais lancé d'étude sur la mobilité sur l'agglomération. Je suis un ancien haut fonctionnaire de l'Etat et je trouve qu'on manque de liberté de choix. Si on peut proposer une desserte intelligente de Vandœuvre, c'est une opportunité. A Vandœuvre, et plus précisément à Brabois, nous avons le CHRU et des universités. Qui vient à Brabois ? Des automobilistes en provenance du sud de la région, de Lunéville et d'Epinal aussi. Les dates proposées interdisent de lancer une étude de mobilité ! »*

Monsieur le Maire : *« Si nous sommes réunis ce soir, c'est parce que la décision n'est pas encore prise et aussi parce que nous souhaitons une solution qui soit la meilleure possible. Vous avez raison, Vandœuvre ne doit pas être dans l'ombre de Nancy. Ce projet est exceptionnel. L'intérêt pour nous, c'est de préserver l'intérêt des habitants. Si l'autoroute n'est pas réaménagée, les retombées en termes de circulation seront négatives sur Brabois, pour l'accès aux hôpitaux et aux facultés. C'est bien qu'il y ait un Conseil de quartier et la présence de la presse locale ce soir, pour vous informer. On va discuter, pour faire notre choix, pour que ce choix de mode de transport futur soit à la hauteur des besoins des usagers des transports en commun. »*

Un habitant : *« Il ne faudrait pas que ce choix soit un choix financier, car cela nous engage pour 30 ans. Que savez-vous du sud de la Lorraine, des besoins en matière de transports en commun des habitants ruraux ? Comment on gère les flux ? Comme répondre aux mobilités générées ? Je remercie l'Etat de générer de l'attractivité pour notre territoire. Mais j'espère que cela ne se retournera pas contre nous, par l'inaccessibilité ! »*

M. Carpena : *« Il y a eu deux études qui ont été réalisées par l'ADUAN, concernant les mobilités des ménages autour de Nancy, au Sud et au Nord de l'agglomération. Ces études nous ont donné une idée des déplacements quotidiens effectués. **70 % des personnes se déplacent en voiture, contre 30 % qui utilisent les transports en commun.** Nous sommes d'accord avec vous, la question des déplacements dans l'agglomération est un problème crucial. C'est pourquoi, on envisage un prolongement de la ligne 1 du tram jusqu'à Roberval, avec un nœud de modes de déplacement, avec une gare ferroviaire juste à proximité (à Houdemont) et l'autoroute pour rejoindre le sud du territoire, Lunéville et Epinal. Les personnes venant de Lunéville ou d'Epinal pourraient venir à Roberval et prendre la ligne 1 jusqu'au centre de Nancy. »*

M. Donati : *« On a rencontré les directeurs du CHRU et le président de l'Université de Lorraine. On leur a demandé d'évaluer les retombées des remontées de leurs différents services sur le plateau de Brabois. Des calculs ont été faits : cela va représenter entre 30 à 40 % de déplacements en plus en transports en commun. »*

Un habitant fait remarquer que le tram actuel est en déficit : *« Le tram actuel représente pour la métropole une dette de 149 millions d'€uros. »*

M. Donati : *« En effet, le Tram actuel n'est pas encore entièrement remboursé. »*

Un habitant : *« Que ce soit un bus ou un tram, comment va se répartir la circulation entre les automobilistes et le tram sur l'Avenue Général Leclerc ? Comment on fait deux voies pour le tram dans cette avenue et où passeront les voitures ? »*

M. Donati : *« Les études en cours envisagent différentes possibilités. On peut imaginer que la montée du tram se fasse par une avenue et la descente par une autre avenue. L'avenue Général Leclerc est assez large. La municipalité de Vandœuvre a demandé à la Métropole de poursuivre ses études sur l'hypothèse de faire passer le tram par l'avenue Général Leclerc. »*

**Un habitant craint l'expropriation de particuliers, pour démolir et élargir l'avenue Général Leclerc.**  
*« En tant que riverains, il est impératif que nous ayons un contact avec les élus de la ville et de la Métropole pour qu'on ne nous impose pas la solution, pour ne pas subir le trajet choisi. »*

Un habitant retraité, ancien urbaniste : *« Les bureaux d'étude en France pensent que le tram ne peut pas*

*partager sa plateforme, contrairement à ce qui se passe en Italie ou en Allemagne (à Stuttgart ou à Fribourg): dans de très grandes villes, le tram roule au milieu de la voirie avec une régulation de feux. Quant le tram passe, tous les automobilistes le laissent passer. En France, notre vision est très routière, alors qu'il faut partager l'espace, dans le but de contraindre la circulation, de dissuader les automobilistes provenant de l'extérieur de la ville de poursuivre en voitures, pour les inciter à prendre les transports en commun. La solution rationnelle serait que le futur tram passe par l'avenue Général Leclerc. »*

Une habitante de la rue Jean Jaurès : « **Pourquoi écarter le tram sur pneu sous prétexte qu'il n'y a qu'un seul constructeur ? Dans ce cas-là, on n'aurait pas de TGV !** Il y a deux rues dans lesquelles le tram pourrait passer : l'avenue Général Leclerc et l'Avenue Paul Muller. Pourquoi ne pas en consacrer une au tram dans les deux sens et une aux voitures ? En haut de l'Avenue Paul Muller, il serait possible de faire un parking-relais. Et pourquoi ne pas demander un nouvel échangeur pour que le CHRU ait un accès direct à l'autoroute et à Clairlieu ? »

M. Donati : « *Nous partageons votre point de vue. C'est ce que nous avons voulu pour la rue Victor Basch, dissuader les automobilistes qui la traversaient de l'emprunter et de renvoyer la circulation sur l'avenue Paul Muller. »*

Un habitant de l'avenue du Reclus estime que le projet du futur transport en commun est « *un investissement important. C'est important que le mode de véhicule choisi soit sans rupture de charge. Avec tous les emplois en plus, il faut **prévoir** dès la construction de la ligne de transport **des parkings relais en nombre.** »*

M. Donati : « *Les parkings relais sont prévus pour les personnes qui prennent les transports en commun. Pour 2,40 € vous avez accès au parking et au tram pour une voiture, quelque soit le nombre de passagers de la voiture. Là, c'est différent. Il existe déjà dans le quartier des problèmes de stationnement anarchique autour du CHRU et nous avons aussi des problèmes de voitures ventouses dans la rue Victor Basch.»*

Monsieur le Maire : « *Quand le président de l'Université de Lorraine est venu en mairie, j'ai attiré son attention sur ce problème de parking. Avant, nous n'avions pas été entendu et il y avait un nombre important de voitures garées le long de l'avenue de Bourgogne, en face du CHU. Une solution intermédiaire a été trouvée, le CHU proposant deux heures de stationnement gratuit. Toutes vos différentes remarques seront évoquées, et notamment la question que vous vous posez sur les éventuelles expropriations de maisons le long de l'avenue Général Leclerc. »*

Un habitant : « *Sur le site d'ARTEM, le parking créé pour les étudiants est insuffisant. C'est un problème de mécanique des fluides. **La seule solution, c'est un transport en commun sans rupture de charge,** ce qui entraînera une diminution du nombre de voitures. Pourquoi ne pas consacrer l'Avenue Paul Muller aux automobilistes et l'Avenue Général Leclerc au tram dans les deux sens de circulation ? Ayant déjà vécu l'expérience du tram actuel, quelle est la qualité et la compétence du service technique de la Métropole ? Ont-ils les compétences nécessaires ? »*

Un autre habitant : « *Dans les deux propositions présentées, la seule qui ne fait pas paniquer les riverains, c'est celle à rupture de charge. Votre présentation est pernicieuse, elle apeure les riverains. Si le futur tram passe par l'avenue Général Leclerc, il faudra abaisser la rue de 5 mètres. Il faut prendre en compte la question de la fluidité, pas du confort du transport en commun. Quelle mobilité aurons-nous dans trente ans ? »*

Un habitant : « *Les documents présentés peuvent faire penser qu'il n'est pas possible de monter à Brabois. Il faut s'élever contre cela. Le pôle de Brabois doit pouvoir être desservi correctement. La Métropole souffre d'une culture du transport en commun rigide. En Allemagne, la voirie est partagée entre les transports en commun et les voitures. Il faut militer pour un partage de voirie ! Quant on propose un transport en commun efficace, il y a moins de circulation, on laisse sa voiture. »*

M. Carpena : « *L'option tram dans l'avenue Jean Jaurès est abandonnée par tout le monde, pour des problèmes de largeur de voirie, les trams ne pouvant pas se croiser. L'option envisagée est de monter par l'avenue Général Leclerc. Si on opte pour la rupture de charge avec un bus à haut niveau de service qui va transporter moins de voyageurs qu'un tram, on aura un effet d'entonnoir. Les usagers prendront une fois le tram, ils devront attendre un bus, voire deux bus, et ensuite, ils reprendront leur voiture. Il y aura donc plus de voitures qui circuleront. Tout le monde doit militer pour une solution sans rupture de charge. »*

Un habitant : Il y a des études à affiner. La date de juillet 2017, est-ce un point de non retour, la décision sera

prise à cette date ?

Monsieur le Maire : « **La décision sera prise par la Métropole en juillet 2017 et elle sera irréversible. D'ici là, des études sont actuellement réalisées. C'est pourquoi, on note toutes vos remarques, pour noter les besoins des usagers du futur tram. Toutes vos remarques seront communiquées à ceux qui sont chargés des études.** »

Un habitant propose **un sens de circulation du tram par l'avenue du Général Leclerc, et un autre sens par l'avenue Jean Jaurès. Est-ce envisagé ?**

M. Donati : « **Il va falloir l'étudier.** Tous les scénarios sont possibles. L'avenue Jean Jaurès est une rue riveraine, y faire passer un tram est une erreur. Faire monter le tram par l'avenue Général Leclerc nécessite un investissement important. Mais c'est une voie structurante, c'est plus logique. »

Existe-t-il de grands projets pour désenclaver l'avenue Général Leclerc ?

M. Donati : « Le problème, c'est la montée sur le plateau de Brabois. Il n'y a pas de nouvelle voie d'accès de prévue ou faisable, en raison des logements construits. »

A quoi sert la Métropole, si l'Etat impose des choses ?

Madame Renaud : « L'Etat est souverain dans beaucoup de projets. La Métropole donne son avis. »

M. Donati : « Quand l'Université construit, c'est un permis de construire délivré directement par l'Etat [et pas par Monsieur le Maire]. »

Un ancien élu municipal : « **Créer une voie mixte tram voitures dans l'avenue Général Leclerc paraît être la solution. L'Avenue Paul Muller est une voirie assez large sur sa partie haute, il serait possible d'y faire passer les voitures et d'y créer un parking relais à Clairlieu.** »

Un habitant cite l'exemple de la gare Lorraine TGV avec sa rupture de charge, et les inconvénients pour les usagers.

Un habitant est satisfait qu'il y ait de la concertation sur ce sujet important. Il estime qu'il est difficile pour les citoyens d'avoir accès à l'information et souhaiterait que le diaporama présenté soit disponible sur Internet. Pourquoi ne pas **avoir une plateforme dédiée au futur tram sur Internet ?**

M. Donati explique que chaque réunion de Conseil de quartier fait l'objet d'un compte-rendu détaillé qui est envoyé aux participants et aux membres du Comité de pilotage du Conseil de quartier. Il s'engage à mettre en ligne le diaporama et le compte-rendu sur le site de la ville.

Existe-t-il un projet de redensification du campus des Aiguillettes, au jardin botanique ? **Est-il prévu de mieux desservir l'IUT de Brabois par le futur Tram, pour diminuer la circulation dans la rue Victor Basch ?**

Monsieur le Maire : « L'ESSTIN [devenue POLY-TECH] va déménager, ainsi que la présidence de l'Université. Nous poserons cette question à la Métropole. Les études doivent clarifier ce point. »

M. Donati : « Le déménagement de l'ESSTIN est lointain. Une troisième branche de la future ligne de tram est prévue en Y, du côté du boulevard des Aiguillettes, mais il n'y aura pas suffisamment d'argent pour cette branche en même temps que les travaux des autres branches du Tram. Mais il faut l'anticiper. »

Un habitant fait remarquer qu'à **Strasbourg, le tram emmène les étudiants jusqu'au cœur des campus.** « Le projet de redensification de l'Université n'est pas si lointain, il est prévu pour 2025-2026. L'IUT Charlemagne doit remonter lui aussi ! »

## Conclusion :

Monsieur le Maire remercie les habitants pour leurs contributions au débat.

« Ce projet de transport en commun n'est pas isolé de la réflexion sur ce que nous voulons faire de la ville, de

*son unité. Vandœuvre, c'est 5000 logements sociaux, mais aussi un technopole hyper performant, ce qui est valorisant pour la ville. La future ligne du Tram doit passer par les Nations. Nous souhaitons rénover les quartiers. Nous avons demandé au Ministre de la Ville la possibilité de démolir certains immeubles pour éviter la ghettoïsation. Nous avons accepté la construction d'une maison relais, avec une trentaine de petits logements pour des personnes âgées démunies. Oui à la solidarité, mais à l'échelle de l'agglomération. Si en amont, la question du transport n'est pas résolue, cela ne sert à rien. La Métropole sera forte si elle est solidaire de Vandœuvre. Je m'engage à organiser une réunion publique sur la future ligne du tram avant le début juillet, car ce sujet concerne l'ensemble des habitants et y compris des Grands nancéiens. Les transports en commun, c'est l'intérêt collectif. »*

MESURES À PRENDRE ET QUESTIONS A SE POSER	PERSONNE RESPONSABLE	DELAI A RESPECTER
Transmettre aux habitants les études réalisées en amont par la Métropole. Y a-t-il eu une étude sur la mobilité dans l'agglomération ?	Relations avec la Métropole et Démocratie participative	Dès que possible
Avenue Paul Muller : la consacrer à la circulation automobile dans les deux sens de circulation et consacrer l'Avenue du Général Leclerc dans les deux sens de circulation au tram.	Relations avec la Métropole	Avril-mai 2017
Crainte d'expropriations des maisons dans l'Avenue du Général Leclerc, en vue d'élargir la rue pour faire passer le tram. Se renseigner auprès de la Métropole.	Relations avec la Métropole	Avril-mai 2017
Prévoir du parking en nombre suffisant (différent des parkings relais, pour faire face à l'augmentation du nombre de voitures circulant sur le plateau du fait de la remontée des services de l'Etat) à proximité du CHU et des facultés.	Relations avec la Métropole	Avril-mai 2017
Prendre en compte, dans les études préalables, la mobilité des habitants de l'agglomération, mais aussi et surtout celle des ruraux, des extérieurs en provenance du sud du territoire.	Relations avec la Métropole	Dès que possible
Proposer à la Métropole de desservir les universités au cœur des campus du plateau de Brabois, comme à Strasbourg.	Relations avec la Métropole	Dès que possible
Proposer de créer une voirie partagée voitures/tram dans l'Avenue Général Leclerc.	Relations avec la Métropole	Dès que possible
Refus des habitants de la rupture de charge. Transmettre à la Métropole.	Relations avec la Métropole	Dès que possible
Prévoir du stationnement supplémentaire pour tous les services hospitaliers qui vont monter à Brabois. Monsieur le Maire a déjà fait la demande au directeur du CHRU lors d'une rencontre (en mars 2017).	Directeur de Cabinet	Fait en mars 2017
Organiser une Réunion Publique municipale sur la future ligne du tram.	Démocratie participative	20 juin 2017 à 20 h
Créer une page dédiée à la future ligne du tram sur le site de la Ville et y mettre toutes les informations.	Communication	Immédiatement

Une Réunion publique sur l'avenir des transports en commun est prévue le :

**Mardi 20 juin à 20 h à la salle des fêtes**